



LE REMOUS – PRINTEMPS 2025

Au lac cette année, ce fut un vrai hiver, comme dans le temps. Froid, sans redoux et avec beaucoup de neige. Alors le 26 avril, lorsque la glace sur l'ensemble du lac a calé, il n'y a pas grand monde qui s'est plaint. C'est vraiment bon de revoir le soleil qui brille sur l'eau sous un beau petit vent et ça nous met de bonne humeur de savoir qu'on a tout un printemps et un été devant nous. Avec les prétentions annexionnistes de notre voisin du sud et la réticence de plusieurs d'y voyager, on s'attend à ce qu'il y ait plus de monde au lac cette année. Peut-être pas un été style pandémie, mais possiblement plus d'activité. À suivre,

En matière de protection de ce lac exceptionnel, 2025 va être une année chargée. Référendum sur le projet minier, élections municipales, projet d'aire protégée, protection des bandes riveraines, on va avoir beaucoup d'information pour vous.

Mais pour l'instant ce qui nous fait grand plaisir de vous annoncer, c'est le lancement de notre nouveau site web, que vous pouvez visiter dès maintenant à aplg.ca.

Ce n'est pas simple de mettre en place un site web. C'est toujours plus long et compliqué qu'on ne le pense. Plusieurs personnes dont Olivier Bodard, notre webmestre, ont contribué, mais on veut souligner le travail colossal de Pierre Martel, qui a supervisé le dossier et le remercier. Lors de votre visite, vous y reconnaîtrez sa marque et les images splendides de notre lac.

UN DÉCOR DIFFÉRENT

Ceux et celles qui ne sont pas venus au lac depuis l'an passé risquent d'avoir un choc. De Chénéville à Duhamel, tout le long de la 321 et du Chemin du lac Gagnon, Hydro-Québec a coupé une bande de 10 mètres de forêt du côté où passent les fils électriques. Ce n'est pas joli comme vue surtout maintenant alors que la végétation n'a pas commencé à pousser. Ceci a été fait pour protéger le réseau des nombreuses pannes subies ces dernières années. Vivement la repousse.

LE DÉPANNEUR FERMÉ

Le dépanneur Serjo est fermé depuis le mois de janvier. Donc plus d'essence ni de propane à Duhamel. Alors qu'on se prépare à mettre les bateaux à l'eau et ouvrir la saison des BBQ, c'est un problème.

Des discussions sont en cours pour une reprise par un nouvel investisseur, mais rien ne garantit encore que de l'essence va être disponible au village cet été. Si cette avenue ne fonctionne pas, des discussions sont en cours pour la formation d'une Coop qui assurerait le service. Par contre, si cette solution était retenue, la mise en place ne se ferait certainement pas pour l'été. Entre-temps, on vous recommande d'apporter votre essence et votre propane ou d'aller les chercher à Chénéville. L'autre dépanneur est toujours ouvert et offre le service d'échange de bouteilles de propane.

LE RÉFÉRENDUM SUR LE PROJET MINIER AURA LIEU CET ÉTÉ

L'Alliance des municipalités avait pour objectif de tenir un référendum sur les mines en même temps que les élections municipales de novembre. Les conditions demandées par Élections Québec pour faire ça le même jour étaient très compliquées et impliquaient un doublement des ressources et des dépenses. L'Alliance a alors décidé de tenir un référendum à une date distincte. La décision a été prise de le tenir le dimanche 31 août, durant la fin de semaine de la fête du Travail. On vous rappelle que ce référendum ne sera pas décisionnel, mais permettra à la population d'exprimer clairement sa position sur le sujet pour se faire entendre des décideurs politiques et d'un éventuel Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Plein de détails suivront sur la liste électorale, le vote par correspondance, le vote par anticipation et la campagne du Non qui sera dirigée par le *Regroupement de protection des lacs de la Petite-Nation*. Pour l'instant on vous demande de réserver la date et de rester à l'affût pour toute l'information qu'on vous fera parvenir. C'est une occasion à ne pas manquer pour se faire entendre.

PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ ET L'OBV POUR LA SANTÉ DU LAC GAGNON

À la suite de l'Étude intégrée du lac, effectuée en 2022, un plan d'action a été mis en place afin de protéger au maximum la santé de notre majestueux plan d'eau. Un partenariat très efficace se poursuit avec la municipalité ainsi qu'avec l'Organisme des bassins versants (OBV). Nous poursuivons donc le projet Sentinelle pour nous assurer que le myriophylle à épis ou d'autres plantes envahissantes ne sont pas présents dans le lac. L'étude de l'évolution du périphyton en sera également à sa 3e année sur 5. De plus, la municipalité nous a consultés sur la mise à jour du règlement sur les accès au lac. Il en sera question un peu plus loin. Toujours dans l'optique de prévenir la détérioration de la qualité de l'eau, d'éviter l'érosion des berges, de

limiter l'apport en phosphate dans le lac, de réduire les épisodes d'algues bleues, nous étudions présentement les options pour optimiser la végétalisation des berges et favoriser les bonnes pratiques. Bien que la majorité des rives du lac soient toujours à leur état naturel, certains sites présentent des problématiques. Une bande riveraine complètement dégarnie n'est pas favorable à la santé du lac. L'APLG, en collaboration avec l'OBV, peut vous aider à trouver des solutions d'aménagement plus favorable. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse info@aplg.ca, que ce soit pour discuter des bonnes pratiques à mettre en place ou pour participer au projet Sentinelle ou à l'étude du périphyton.

RÈGLEMENT SUR L'ACCÈS AUX LACS DE DUHAMEL

Voici un bref résumé de la mise à jour du règlement. L'accès au lac est toujours gratuit pour les propriétaires du lac Gagnon et ne nécessite pas de lavage de l'embarcation tant que vous ne visitez pas un autre plan d'eau. Que vous soyez propriétaire ou visiteur, si vous vous rendez sur un autre plan d'eau avec tout type d'embarcation, incluant les planches à pagaie et équipement de pêche, vous devez laver votre embarcation à la machine à pression à l'eau chaude. Le poste de lavage gratuit se trouve près de l'hôtel de ville. Le projet d'un deuxième poste de lavage est envisagé par la municipalité. Il serait situé au débarcadère du lac Gagnon et accessible dès l'an prochain. Toute embarcation arrivant d'un autre plan d'eau doit faire l'objet d'une inspection visuelle par le responsable du poste, avant sa mise à l'eau. Cette année, l'inspection sera faite au 1857, Route 321, au village avant l'arrêt. Le tarif de l'inspection est de 20 \$. Un permis d'accès sera délivré permettant l'ouverture de la barrière au débarcadère. Coût pour un wakeboat : 130 \$, pour les autres embarcations de 30 pieds et moins : 30 \$, pour les membres des associations de chasse et pêche : 20 \$. C'est gratuit pour les moteurs électriques. Les bateaux de plus de 30 pieds sont interdits. Il est également interdit de mettre une embarcation à l'eau sur un terrain

privé, sauf pour le propriétaire. Le système de vignettes n'est plus en vigueur, car aucun contrôle n'était effectué. Nous vous conseillons de vous référer au [règlement](#) sur le site de la municipalité pour toute précision.

NIVEAU D'EAU DU LAC

On n'a pas vraiment eu d'inondation cette année malgré l'importance du couvert de neige et les précipitations du printemps. Le nouveau système de mesure automatique des niveaux d'eau qui nous a été offert par Marc L. Dufour, un résident du lac, a subi son premier test et a fonctionné à merveille. Pour en apprendre plus sur ce système, on vous invite à [lire la nouvelle](#) en première page du site web.

TESTS D'EAU DE CONSOMMATION ET EAU DE BAINADE

Comme chaque année, nous allons réaliser une cinquantaine de tests de l'eau de baignade du lac cet été.

En ce qui concerne les tests d'eau de consommation, l'année dernière, la municipalité avait offert le service pour la première fois. Nous sommes dans l'attente pour savoir s'ils vont renouveler l'expérience cette année. Nous vous reviendrons à ce sujet.

UNE RECONNAISSANCE

En début d'année, à l'insu de Louis, le conseil de l'APLG a soumis la candidature de Louis St-Hilaire, notre président, pour une reconnaissance à la médaille du lieutenant-gouverneur du Québec (catégorie bénévolat-âiné) pour son implication dans divers organismes pour la protection du lac Gagnon ainsi que tout le territoire de la Petite-Nation. Sa candidature a été retenue et il a reçu la médaille lors d'une cérémonie à Gatineau le 12 avril dernier.



Félicitations Louis.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Cette année, l'assemblée générale annuelle se tiendra le dimanche 29 juin. Les détails suivront plus tard.

Prenez note de la date. On vous attend en grand nombre.

Conseil d'administration

2025

Louis St-Hilaire, Président, Aire protégée, dossier minier
Anne Wells, Vice-présidente, trésorière et traductrice
Pierre-Émile Rocray, Secrétaire
Mark Conroy, Navigation
Charles de Maisonneuve, Santé du lac
David Gratton, Dossier pêche
Paul-André Laurin, Santé du lac
Paul St-Georges, Santé du lac
Mireille Tousignant, Plantes envahissantes/
Comité protection du lac

Membres honoraires

Max Beauchet
André Brossard
Richard Chartrand
Anthony Le Moine
Nicole Tousignant

Bénévoles

Gérard Bodard, Bouées
Olivier Bodard, Site web et Facebook
Ann Burns Tardif, Périphyton
Richard Chartrand, Chroniqueur
Marc L. Dufour, Niveau d'eau
Hélène St-Hilaire, Graphisme

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0

www.aplg.ca

info@aplg.ca

[Facebook](#)